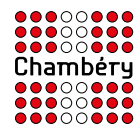


Nous Chambéry!

Le magazine municipal de la Ville de Chambéry

JUIN / AOÛT 2026
N°13



DOSSIER

**Une nouvelle
équipe municipale
à votre service**

P.10



ville de Chambéry

Vu!



**Le 23 mai dernier,
plus de 13 000 personnes
ont participé à la course solidaire Odyssea,
permettant la collecte de 136 500 euros
en faveur de la lutte contre le cancer du sein.**

"MERCII!"



© Ville de Chambéry

Thierry Repentin
Maire de Chambéry

Le 22 mars 2026, les Chambériennes et les Chambériens ont choisi celles et ceux qui, désormais élus, ont la responsabilité de préparer l'avenir de notre ville et de l'accompagner chaque jour pour qu'elle réponde aux aspirations de ses habitants.

Pour ma part, je serai naturellement le maire de toutes les Chambériennes et tous les Chambériens, quel que soit leur vote. Le premier devoir des élus républicains, c'est la concorde. Tout au long du mandat, j'invite chacun à prolonger l'acte citoyen du vote par une implication dans les affaires de la commune. Tel est l'esprit de la démocratie locale.

Le nouveau Conseil municipal est aujourd'hui installé avec une équipe en partie renouvelée et pleinement mobilisée pour agir auprès de vous. Je vous invite à découvrir leurs visages dans le dossier consacré à l'installation de la nouvelle municipalité.

Cette nouvelle édition du magazine municipal vous arrive à l'occasion du début de l'été. Il est accompagné d'un supplément qui vous présente les très nombreuses animations mises en œuvre par la Ville et ses partenaires pour faire de Chambéry une ville qui bouge tout l'été. Parmi les dates à ne pas manquer, je vous invite à retenir le feu d'artifice du 13 juillet ainsi que le départ du Tour de France le 22 juillet.

La période estivale annonce aussi l'arrivée des fortes vagues de chaleur, telle que nous en avons connu dès ce printemps. La Ville se tient aux côtés de toutes celles et ceux qui ont, dans leur logement ou au travail, à souffrir de la chaleur. Une rubrique spécifique consacrée au sujet vous permettra de savoir comment nous agissons pour nous adapter au changement climatique et protéger la population de la chaleur.

Enfin, vous n'ignorez pas que notre ville a subi en avril dernier la perte de celui qui fut un de ses plus grands serviteurs. Louis Besson nous a quittés le 2 avril 2025. Merci à toutes celles et ceux qui ont partagé notre peine lors de ses obsèques, dans les registres en mairies ou même encore sur les réseaux sociaux. Son héritage est immense et nous saurons en prendre soin.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Nous Chambé! est aussi disponible en braille et en version numérique accessible.

+ d'infos : www.chambery.fr/mairie-publications



Les membres du nouveau conseil municipal

© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

●●●○●●●●●● **Nous Chambé!** N°13 / Juin-Août 2026 • Tél. 04 79 60 23 05 - redaction@mairie-chambery.fr // Directeur de la publication : T. Repentin. Directrice de la communication : E. Bastide. Rédactrice en chef : L. Potdevin. Rédaction : L. Potdevin, E. Bastide, A. Demoz, H. Petrachi, V. Meynial, D. Lavaud, S. Piaget, C. de Fréminville, F. Gallet, M. Demeillez. Maquette et réalisation : **MAGAZINE&FILS**. Impression : Mordacq. Distribution : Legroup.fr. Tirage : 35 700 exemplaires. Dépôt légal : juin 2026. Photo de couverture : T. Morello - Ville de Chambéry. // Le magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Chambéry. En cas de non réception, merci de le signaler via simplici.chambery.fr, rubrique "je signale un incident".

Actus !



© Didier Mazuré - Ville de Chambéry

Cet été à Chambéry

Rendez-vous aux
siestes du Verney !

La culture à ciel ouvert

Arts du cirque, danse, musique classique, expos... Tout l'été, la ville vibrera au rythme d'une programmation éclectique et itinérante. « *Nous voulons un été festif et populaire où l'art crée du lien et fait battre le cœur de notre ville, dans l'ensemble des quartiers, à partir de rendez-vous variés et de découvertes partagées faisant une large place aux créations et aux initiatives locales* », résume Jean-Pierre Casazza, adjoint au maire chargé de la culture et de l'éducation populaire.

Les Arts de rue animeront les jeudis soirs dès le 9 juillet, le festival de rue en Cour(s) investira l'école Pasteur du 31 juillet au 2 août, et le spectacle déambulatoire, « Chambéry quelle histoire ! » plongera le public dans le passé du 11 au 29 août... Le programme « Quartiers d'été » complètera aussi cette offre en proposant des animations dans différents quartiers de la ville, comme le Biollay et les Hauts-de-Chambéry. « *Grâce à cette programmation, nous souhaitons proposer des moments de convivialité gratuits,*

accessibles à toutes et tous, pour rythmer la vie estivale de Chambéry », souligne Michel Camoz, conseiller délégué aux relations internationales, aux musées, à l'animation et aux grands événements. L'été sera également rythmé par plusieurs temps festifs, comme le traditionnel feu d'artifice.

Le programme complet est à retrouver dans l'agenda de l'été distribué avec ce magazine dans votre boîte aux lettres.



C'est reparti pour un Tour !

Le 22 juillet, le Tour de France partira de Chambéry avant d'effectuer un second passage en ville dans la même journée ! Pour ne rien manquer de cet événement exceptionnel, découvrez dans le supplément agenda de l'été 3 pages entièrement dédiées au Tour à Chambéry : programme des animations, parcours, infos pratiques... : toutes les infos pour profiter pleinement de cette grande fête populaire et sportive. À feuilleter sans attendre pour préparer votre journée et vivre le Tour au plus près !

Moustique tigre

Cet été, on lui complique la vie !

Le moustique tigre s'invite chaque été... mais nous pouvons lui compliquer la vie ! Son point faible : l'eau stagnante. Coupelles, arrosoirs, seaux, gouttières... les enlever contribue à éviter qu'il ne s'installe. Car cet insecte vit tout près de nous et se déplace



peu. Faisons équipe contre le moustique tigre en supprimant ces petits points d'eau, pour des soirées d'été plus tranquilles, au jardin comme en terrasse.

Place Demangeat

Les travaux de transformation se poursuivent

Démarrés fin mars, les travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment « L'Escale » (soit une partie de l'ancien centre socio-culturel) signent l'entrée dans la phase 2 de la requalification des équipements associatifs de la place Demangeat.

Engagée en 2022, la première phase du projet a consisté en la réhabilitation des anciens locaux de Pôle Emploi : le Centre Social et Culturel des Combes (pour une partie de ses activités) ainsi que la Ludothèque s'y sont installés en début d'année.

Fermé pour 18 mois, le bâtiment « L'Escale » va être entièrement restructuré afin de mieux répondre aux besoins des habitantes et habitants. Sur deux étages, il comprendra des bureaux et des espaces dédiés aux activités socio-culturelles, ainsi qu'un café culturel de quartier, une salle polyvalente de 100 m² et une salle dédiée aux pratiques artistiques. Destinée à accueillir des activités collectives, associatives ou familiales, cette nouvelle salle comprendra une cuisine



Coupe du bâtiment

© Wild Architecture

qui permettra aux associations et habitants de profiter de temps festifs sur le quartier. *« Menés par la Ville avec le soutien de l'ANRU (Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain), du Département et de la Région, ces travaux sont une manifestation réelle et concrète de l'intérêt que la Ville porte à ce quartier, au cadre de vie de ses habitants et à la vie associative »* explique Florence Zagagnoni, première adjointe, notamment chargée de la proximité et du quartier des Hauts-de-Chambéry.

Le projet intègre également une forte dimension environnementale avec l'amélioration des performances énergétiques et la pose de panneaux photovoltaïques. Durant les travaux, l'activité du centre social et culturel continue : soit dans les nouveaux locaux place Demangeat, soit dans l'ancien centre dont une partie reste ouverte.

Les tiers-lieux, nouveaux acteurs de la formation

L'appel à projet DEFFINOV vise à soutenir la formation dans les tiers-lieux, en proposant des formations gratuites aux personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion.



© A.Wyględacz / Narracia

Apprendre à utiliser une imprimante 3D, une découpeuse laser, ou créer un motif grâce à une brodeuse numérique : c'est ce qu'a pu faire Laurence Andrejak, ingénieure informatique en reconversion. Pendant 5 semaines, elle a intégré la formation **Parcours Lab** : un dispositif d'apprentissage hybride dispensé au FabLab municipal La Dynamo, porté également par le tiers-lieu 079 et *Les Compagnons de la Tech*, un collectif d'experts du numérique. *« Savoir se servir de ces outils, c'est un vrai plus pour ma reconversion »* explique Laurence, future entrepreneuse qui se dirige vers la création de vêtements adaptés

aux enfants porteurs de handicaps cognitifs. *« La découpeuse laser va m'aider à créer mes propres patrons ! »* se réjouit-elle. Le parcours **Pré-Pro**, lui, a permis à Franck Carlichi, ancien directeur artistique, de renouer avec un projet professionnel. *« Tout sauf académique, cet accompagnement dans des tiers-lieux a été très riche. Il m'a permis de développer et de tester sur mes co-formés mon projet de formation à l'IA générative »*. La dernière formation proposée, **Media Lab**, permet l'acquisition de compétences de conception et développement d'un média. Au total, ce sont déjà 80 personnes qui ont pu bénéficier de ces formations.

Enfance



© Ville de Chambéry

L'inclusion vue par les enfants

À l'école Jean Rostand à Bissy, les élèves s'engagent pour l'inclusion.

Le 31 mars, quatre mini-reporters ont présenté un reportage réalisé à l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Avec des mots simples et des exemples concrets, ils expliquent comment mieux comprendre et accompagner leurs camarades aux besoins spécifiques, dans une école qui accueille une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA). Ce projet, mené dans le cadre du Projet Éducatif du Territoire, a permis de sensibiliser 70 enfants tout au long de l'année. Une version courte de la vidéo sera bientôt disponible sur chambery.fr.

Posez vos questions au conseil municipal !

Depuis le lancement du dispositif « Questions citoyennes » en 2022, 79 questions ont été posées par des Chambériennes et des Chambériens qui ont obtenu une réponse lors du temps dédié au conseil municipal ou via la plateforme en ligne. Vous souhaitez, vous aussi, poser une question d'intérêt général ? N'hésitez plus, rendez-vous sur participons.chambery.fr pour connaître la marche à suivre.

Le haut de la rue de Boigne transformé

Après quatre mois de travaux, le haut de la rue de Boigne a été entièrement réaménagé. Désormais de plain-pied, l'espace affirme son caractère piéton avec un revêtement en calcaire clair, restituant moins de chaleur et valorisant l'architecture. Des arbres et des assises en pierre complètent cet aménagement, offrant un cadre plus agréable et attractif. Les travaux se poursuivront avec l'aménagement des espaces sous les arcades de part et d'autre du secteur réaménagé et l'installation du système de brumisation.



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Commerces spécialisés, artisans, coworkers

Tous acteurs de l'économie circulaire !

Dans l'air du temps et véritables alternatives à la surconsommation, les commerces spécialisés et les entreprises de l'économie sociale et solidaire fleurissent en ville.



La recyclerie solidaire La Toupie

des indépendants, ces nouvelles manières de consommer répondent à l'attente des Chambériennes et des Chambériens qui se tournent de plus en plus vers la seconde main » explique Emmanuelle Domrault, directrice de projet Action Cœur de Ville. Rue Croix d'Or, la friperie la Belle Armoire fait figure de précurseur. Elle est aujourd'hui rejointe par le Studio ou encore l'Atelier 815 dans la Galerie du Théâtre. Ici, les vêtements vendus au poids sont triés par des personnes en insertion.

Réduction du gaspillage et réinsertion par le travail, c'est aussi l'objectif de la Toupie, une recyclerie solidaire qui donne une seconde vie aux jouets. Signe de sa réussite, l'association installée rue du Faubourg Montmélian depuis 2022 va ouvrir cette année un troisième local dans la rue. Afin de renforcer l'attractivité des rues, ces commerces, ateliers ou encore espaces de co-working, sont sélectionnés lors d'appels à projets lancés par la Ville et Cristal Habitat. Afin de les aider à pérenniser leurs activités, ils bénéficient de loyers progressifs ainsi que d'un accompagnement à l'installation.

Espaces de co-working avec les Amie.s du Faubourg, réemploi de matériaux porté par le collectif d'artisans La Madrée, boutiques de vêtements d'occasion...

les initiatives sont nombreuses. « Portés par la Ville et Cristal Habitat ou par

© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Culture

L'Albanie à l'honneur !

Découvrez une riche saison culturelle albanaise, fruit du partenariat signé en 2024 entre Chambéry et la ville de Korça. « Premier projet de cette envergure entre une ville albanaise et une ville française, il met l'accent sur l'ouverture de la France sur ce pays candidat à l'entrée dans l'Union Européenne », explique Sara Furxhi, conseillère déléguée aux jumelages européens.

De la grande exposition consacrée aux icônes albanaises, présentées pour la première fois en France, aux rencontres, projections et spectacles, la programmation invitera chacune et chacun à découvrir l'Albanie sous des angles multiples.



Les danseurs du chorégraphe Angelin Preljocaj vous feront vibrer le 9 juillet !

© J.C. Carbonne

Construite avec tous les acteurs de la vie culturelle chambérienne et des artistes invités de renom, « cette saison albanaise montrera aussi le pouvoir qu'ont les collectivités locales à construire des ponts. Cela envoie un message fort de coopération et de curiosité, notamment à la jeunesse » se réjouit Sara Furxhi.

Au programme cet été

6 et 7 juin : week-end du cinéma albanais au cinéma l'Astrée.

12 et 13 juin : l'Albanie au Marché des Continents (stands d'artisanats et produits traditionnels, musiciens).

Du 13 juin au 15 novembre : exposition « Icônes d'Albanie – Trésors du Musée national d'art médiéval de Korça », au musée des Beaux-Arts.

9 juillet : Le Groupe Urbain d'Intervention Dansée (G.U.I.D.) du chorégraphe albanophone Angelin Preljocaj investira l'espace public pour une performance de danse contemporaine.

Du 10 au 14 juillet : troupe folklorique de Korça au Festival des Cultures du Monde.



© ONUFRI

« Le baptême du Christ » d'Onufri (détail), l'une des icônes albanaises exposées au musée des Beaux-Arts.

Les décisions du conseil municipal du 5 juin

Le conseil municipal a permis d'adopter plusieurs délibérations qui traduisent les projets mis en œuvre par la municipalité. Les élus ont autorisé la signature de marchés publics pour le changement complet des pelouses synthétiques des terrains sportifs Michel Vallet au Biollay et Boutron sur les Hauts de Chambéry, pour un montant de 1 200 000€. La restauration du Théâtre Charles Dullin a aussi connu une nouvelle étape avec le vote de l'autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre. Une garantie d'emprunt de la Ville au bénéfice de Cristal Habitat a aussi été votée pour permettre de poursuivre les projets d'acquisition, rénovation et location de cellules commerciales vacantes.

En bref

Les élus à votre écoute

L'équipe municipale lance des permanences mensuelles d'élus, ouvertes à toutes et tous, sans rendez-vous, au cœur des quartiers. L'objectif ? Faciliter le dialogue entre les habitants et leurs élus, dans un cadre simple, direct et convivial. Ces rencontres permettent de venir librement poser ses questions, partager ses préoccupations ou échanger sur la vie de son quartier.

Prochains rendez-vous : samedi 20 juin de 9h à 12h, à la maison de quartier du faubourg Montmélian ; samedi 4 juillet de 9h à 12h, à la mairie de quartier de Bissy. Prenez également rendez-vous avec votre élu ou élue de quartier sur simplici.chambery.fr ou directement auprès de votre mairie de quartier. Plus d'infos sur chambery.fr

Avec un réchauffement de 2,5°C sur notre territoire lors des 60 dernières années, Chambéry est en première ligne face au changement climatique. La Ville met en œuvre des actions concrètes pour s'adapter à ces évolutions et garantir la protection de toutes et tous, avec une attention particulière aux plus fragiles.

La méthode Chambé!

Ici, dans chaque numéro, nous décryptons une réalisation, un projet, une ambition.

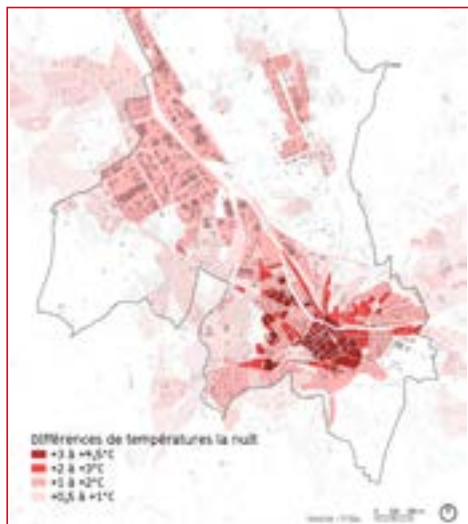


FACE À LA CHALEUR : LA VILLE S'ADAPTE

1

Le constat

Une étude des îlots de chaleur urbaine. Dès 2022, Chambéry a mandaté une étude qui révèle des écarts de températures saisissants : la nuit, il peut faire jusqu'à 7°C de plus en ville qu'à la campagne environnante. En été, la densité du bâti et la minéralisation des sols créent des îlots de chaleur urbains. Le centre-ville devient alors un secteur vulnérable, surtout la nuit. C'est un trait commun aux villes alpines qui subissent un double piège : l'îlot de chaleur urbain, aggravé par une topographie qui empêche l'air de se renouveler la nuit.



Les agents de la résidence la Calamine veillent au bien-être des séniors au quotidien.

© Ville de Chambéry



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

“La lutte contre les îlots de chaleur urbains est avant tout un enjeu d'égalité, de santé publique et de préservation de la biodiversité. Elle rappelle également le rôle essentiel de la Ville en matière de justice sociale face au dérèglement climatique, en contribuant à améliorer durablement le confort et le bien-être des habitantes et habitants.”

Laura Khirani, adjointe, chargée de la transition écologique, de l'urbanisme, des espaces publics et de l'aménagement.

© TRIBU

2

L'objectif

Protéger et transformer.

Face à ce défi, l'ambition municipale est double : répondre à l'urgence caniculaire pour garantir la sécurité de toutes et tous, et redessiner la ville pour qu'elle reste viable sur le long terme. L'adaptation et l'anticipation du changement climatique ne sont plus une option mais le cœur de la stratégie.

Les bons gestes face aux épisodes de chaleur



Je reste au frais



Je bois de l'eau régulièrement



Je mange frais et équilibré



Je mouille mon corps et je me ventile



J'évite les efforts physiques aux heures les plus chaudes



Je ne ferme pas le landau de mon enfant afin de laisser l'air passer



Je prends des nouvelles des plus fragiles.

3

La méthode

Actionner tous les leviers. La Ville décline son action en trois axes.

D'abord la solidarité de proximité :

La Ville et son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) déploient un réseau de veille pendant les épisodes caniculaires. Les personnes à risque — plus de 65 ans, personnes isolées ou en situation de handicap — peuvent s'inscrire sur un registre pour être contactées régulièrement. Du 1^{er} juin au 15 septembre, en cas d'alerte canicule, les agents du CCAS leur téléphonent régulièrement pour prendre de leurs nouvelles et leur apporter des conseils adaptés. Lors des week-ends et jours fériés, la Croix-Rouge prend le relais des agents du CCAS. En cas d'absence de réponse, le référent désigné est contacté ; à défaut, les sapeurs-pompiers peuvent être sollicités pour une intervention à domicile.

Pour s'inscrire ou inscrire un voisin ou un proche : 04 79 60 50 20 (le lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)

Pharmacies, médecins de quartier : tout le tissu local est mobilisé pour orienter chacune et chacun vers les bons interlocuteurs ou les lieux de fraîcheur. Au-delà de l'obligation légale, c'est un véritable filet de sécurité de proximité que la Ville a choisi de tisser. En intérieur ou en extérieur, environ 90 lieux sont accessibles pour se rafraîchir (espaces culturels, lieux associatifs, espaces végétalisés, piscines, etc.) et 400 espaces de fraîcheur sont disponibles (bancs ombragés, aires de jeux, bornes d'eau potable, etc.). Une carte de ces lieux sera disponible sur le site de la Ville courant juin.



Le second axe est le retour du vivant.

Chambéry mise sur le végétal, avec un patrimoine de 15 000 arbres en constante augmentation, et réduit la place du bitume et du béton grâce à la désimperméabilisation des sols. Laisser l'eau s'infiltrer permet de nourrir la végétation qui, par évapotranspiration, agit comme un climatiseur naturel. Les cours d'école illustrent cette stratégie : auparavant largement minérales, plus de la moitié d'entre elles ont déjà été désimperméabilisées et végétalisées pour offrir aux enfants ombre, fraîcheur et bien-être.



Enfin, l'enjeu du bâti est central.

La Ville conduit un vaste programme de rénovation énergétique des bâtiments municipaux parmi les plus énergivores — écoles (Jean Rostand, Chambéry-le-Vieux, Jean Jaurès), équipements administratifs comme Paul Bert ou bien centre de congrès à l'image du Manège. L'effort porte également sur les logements, avec le bailleur social Cristal Habitat engagé dans la rénovation de son parc, et un accompagnement de la Ville et de Grand Chambéry pour les propriétaires privés via une exonération de 50 % de la taxe foncière communale pendant 3 ans après travaux.

4

Les résultats

Une stratégie qui offre un bol d'air frais.

L'effort est chiffré. Sur l'avenue Général de Gaulle, ce sont 1 678 m² qui ont été affranchis du bitume pour accueillir 53 nouveaux arbres. Grâce à ces aménagements, la température à hauteur de piéton peut baisser de 5 à 8°C lors des pics de chaleur¹. Un gain vital pour la population comme pour la biodiversité. Côté bâtiments, les rénovations thermiques s'enchaînent (écoles Jean Rostand, Chambéry-le-Vieux, Paul Bert, Le Manège). Les équipes travaillent à la viabilité thermique de ces bâtiments rénovés pour garantir un confort optimal sans climatiseur.

¹ Source : Cerema



© Mathias Kröll - Alpiographie



Dossier !

© Ville de Chambéry

Échange avec Thierry Repentin Maire de Chambéry

Suite aux élections municipales de mars 2026, Thierry Repentin a été réélu maire de Chambéry et président de Grand Chambéry. Il partage avec les lectrices et lecteurs du magazine municipal les grandes priorités du mandat.

Quels sont les enseignements des élections municipales de mars 2026 à Chambéry ?

Avec huit listes candidates, le débat démocratique a eu lieu et les électeurs ont eu le choix. C'est heureux car ces élections ont une influence majeure sur la vie quotidienne. Je remercie les électeurs qui se sont déplacés et vois aussi dans le résultat l'appréciation du travail réalisé au cours du mandat 2020-2026. Les attentes exprimées pendant la campagne électorale portaient surtout sur les sujets de la vie quotidienne : le logement, les écoles, les transports, la tranquillité... Nous y répondrons avec la mise en place d'une véritable politique publique de la proximité. Sur ces sujets, la Ville doit être plus réactive et mieux communiquer pour expliquer les complexités et les contraintes qui s'imposent à elle.



Quelles sont les priorités de votre équipe pour le prochain mandat ?

Notre première priorité est le déploiement d'un grand plan enfance : rénovation des écoles, nouvelle crèche publique, découverte du sport et de la culture pour tous, amélioration de l'offre de restauration scolaire en bio et local. Toujours en pensant à l'avenir, nous continuerons à protéger et adapter la ville au changement climatique en créant de nouveaux espaces verts, en plantant de nouveaux arbres et en accompagnant les mobilités douces. Je sais que les attentes sont importantes sur ces sujets. Enfin, j'y reviens, nous développerons la proximité entre la Ville et les habitants : ce sujet est notamment porté par la première adjointe et les élus de quartier.



Thierry Repentin,
Maire de Chambéry

“Notre première priorité est le déploiement d'un grand plan enfance.”

Concrètement, comment allez-vous mettre en œuvre la priorité donnée à la proximité ?

La proximité, c'est d'abord favoriser les échanges directs entre les habitants et les élus. Pour cela, chaque quartier dispose d'un adjoint dédié et des permanences ont été mises en place. La proximité, c'est aussi gérer les tracas du quotidien et les incivilités qui ne sont pas des actes de grande délinquance mais qui abîment le cadre de vie. Ce sont par exemple les trottinettes qui roulent trop vite en zone piétonne, les graffitis et les tags sur les murs ou les autocollants sur les panneaux de signalisation qui donnent du fil à retordre aux agents qui nettoient nos rues chaque jour. Nous répondrons avec de la prévention, de la médiation puis de la fermeté et des verbalisations.

Quels vont être les grands projets du mandat ?

Chambéry voit naître deux nouveaux éco-quartiers : Vetrotex et la Cassine. Nous allons poursuivre avec les mêmes exigences : mixité sociale, végétalisation, présence de commerces et lieux associatifs et accessibilité en modes doux. La friche Rubanox sera réhabilitée pour devenir un lieu sportif et culturel. Nous allons investir pour la rénovation complète de l'école du Haut Mâché, son agrandissement et la végétalisation de ses cours. Le théâtre Charles Dullin fera l'objet d'une rénovation majeure qui doit permettre de le sauvegarder, le moderniser et d'en faire un lieu plus ouvert. Avec Cristal Habitat, nous irons encore plus loin pour la rénovation des logements sociaux avec une augmentation des investissements et des réhabilitations attendues au Peney, Petit Biollay ou sur les Hauts-de-Chambéry par exemple. Je souhaite aussi que nous engagions, avec le soutien de l'État, la rénovation de logements, des bâtiments et des espaces publics au Biollay dans le cadre du plan national de rénovation urbaine.

Comment se portent les finances de la Ville ?

La situation financière de la Ville est saine mais sous contrainte. Notre dette diminue et nous nous efforçons de maintenir un bon niveau d'investissements : dans chaque quartier les habitants expriment des besoins. Mais il ne faut pas cacher que la situation financière des collectivités est de plus en plus difficile au regard des décisions prises au niveau national qui réduisent nos ressources, comme la suppression de la taxe d'habitation, et nous demandent en même temps d'assumer de nouvelles charges. Cette situation interrogera forcément les communes sur leur capacité à faire qui n'est plus la même que par le passé.

Nous vivons tous à l'échelle du bassin chambérien. Quel est le rôle joué par la communauté d'agglomération de Grand Chambéry ?

Au fil des décennies passées, Chambéry s'est dotée d'équipements qui profitent aux habitants de toute l'agglomération, mais dont le coût est assumé uniquement par les Chambériens. Nous devons donc étudier la possibilité que Grand Chambéry assume de nouvelles compétences, et gère les équipements associés. C'est aussi à Grand Chambéry qu'une grande partie des attentes exprimées pendant la campagne trouveront des réponses. Pour penser l'avenir économique du territoire, protéger notre environnement ou pour développer un réseau de transport commun avec Aix-les-Bains et Montmélian, nous avons besoin de travailler à la bonne échelle.



Florence Zagagnoni, première adjointe



Florence Zagagnoni est première adjointe chargée de la proximité et du quartier des Hauts-de-Chambéry, conseillère déléguée à l'enfance et à l'animation de la vie sociale.

Quel est votre parcours ?

J'ai 48 ans, travaille comme formatrice dans un CFA et vis à Chambéry depuis plus de 20 ans. Il s'agit de mon premier mandat en tant qu'élue mais je suis engagée de longue date dans la vie associative de la ville et de mon quartier, les Hauts-de-Chambéry.

Quel est le rôle de la première adjointe ?

La première adjointe a un rôle particulier qui exige un travail étroit avec le maire et une vision d'ensemble sur les dossiers municipaux. Ma préoccupation sera toujours de favoriser la proximité avec les habitants pour que chaque sollicitation puisse trouver une réponse adaptée.

Les élus et leurs délégations



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

La municipalité agit dans tous les domaines et chacun des 33 élus de la majorité est doté par le maire d'une ou plusieurs délégations : des sujets ou secteurs dont ils ont la charge en particulier.



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Ville durable

urbanisme - espace public - transition
écologique - patrimoine bâti -
alimentation - bien être animal



Entretien et rendre plus écologiques les espaces et bâtiments publics permet de construire un avenir serein pour notre ville. **Laura Khirani** est adjointe chargée de la transition écologique, de l'urbanisme, des espaces publics et de l'aménagement. À ses côtés, **Jimmy Bâbâa** est conseiller délégué sur la transition écologique, la biodiversité et les espaces publics, **Isabelle Junet** est chargée de la transition énergétique et des espaces verts, **Emilien Vanlemmens** est chargé de

la sécurité alimentaire, la restauration collective et l'agriculture, **Florine Wrobel** de la condition animale, **Pierre Brun** du réseau de chaleur urbain et **Jean-Benoît Cerino** de l'entretien du patrimoine local. Écoles, gymnases, salles polyvalentes, bureaux... : le patrimoine municipal compte plus de 228 500 mètres carré. Pour s'assurer de la bonne gestion des bâtiments municipaux et de leur entretien, **Florian Penaroyas** est adjoint chargé du patrimoine bâti municipal. Parmi les priorités des élus figure naturellement la transition écologique pour protéger notre environnement, limiter les émissions de gaz à effet de serre et adapter notre territoire au changement climatique. Il faut continuer à bâtir et aménager la ville en veillant à la qualité de vie.



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Ville juste et accueillante

solidarité - lutte contre les discriminations - logement - handicap - santé - seniors - animation de la vie sociale - politique de la ville



Promouvoir l'égalité et l'inclusion de toutes et tous dans la ville est impératif pour bien vivre ensemble. **Sandrine Desroches-Afchain** est adjointe chargée des affaires sociales, des seniors et de la santé. À ses côtés, **Pascale Gagnieux** est conseillère déléguée aux seniors et au lien intergénérationnel. **Gaëtan Pauchet** est adjoint chargé des solidarités, de la politique de la ville et du logement pour tous. Il est accompagné de **Florence Zagagnoni** est conseillère déléguée à

l'animation de la vie sociale et **Isabelle Mandrou** chargée du dispositif de la Cité éducative. Enfin, **Florian Penaroyas** est adjoint chargé de la ville inclusive, qui intègre l'égalité, la lutte contre les discriminations et le handicap. Il travaille notamment avec **Sandra Kadri**, conseillère déléguée au handicap. Parmi les priorités des élus figurent naturellement la lutte contre la précarité, le développement du logement social et le soutien aux initiatives qui font que chacun trouve sa place dans la ville sans discriminations liées aux revenus, à la nationalité, au genre, à la couleur de peau, l'orientation sexuelle ou l'âge.

Ville éducative

éducation - enfance - petite enfance - jeunesse - vie étudiante



L'éducation est une priorité affichée de la nouvelle équipe qui souhaite mettre en œuvre un grand plan

enfance au service des jeunes Chambériens et des familles. **Sara Rotelli**, adjointe chargée de l'éducation et des politiques en faveur des enfants et des jeunes est entourée de **Florence Zagagnoni**, conseillère déléguée à l'enfance, **Vincent Szlingier**, conseiller délégué à la petite

enfance, **Isabelle Mandrou**, conseillère déléguée aux projets éducatifs et culturels, **Cristina Virone**, conseillère déléguée à la jeunesse et **Sara Furxhi**, conseillère déléguée à la vie étudiante. Nouvelle crèche, rénovation des écoles, amélioration de la restauration scolaire, aide à la parentalité, soutien aux étudiants et jeunes actifs : les projets ne manquent pas !



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Ville culturelle

culture - éducation populaire - éducation artistique et culturelle



La vie culturelle est particulièrement développée à Chambéry. **Jean-Pierre Casazza**, adjoint chargé de la culture et de l'éducation populaire, travaille sur cette question avec **Michel Camoz**, conseiller délégué aux musées, à l'animation et aux grands événements et avec **Isabelle Mandrou**, conseillère déléguée à l'éducation artistique et culturelle.

La priorité des élus sera de poursuivre la dynamique engagée en lien avec les associations et les professionnels pour une culture accessible à tous, dans tous les quartiers. Afin de lutter contre les inégalités, l'accent sera mis sur l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge et l'accessibilité des équipements culturels, y compris en matière de tarifs. Enfin, des investissements majeurs seront menés pour entretenir et développer les lieux culturels : théâtre Charles Dullin, Scarabée, salle Jean Renoir...



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Ville Sportive

sports - équipements et pratiques sportives



La vie sportive est riche à Chambéry, qui compte plus de 140 associations et 18 000 pratiquants. **Salim Bouziane**, adjoint aux sports, est entouré de **Mélanie Meunier**, conseillère déléguée au développement du sport féminin, **Sandra Kadri**, conseillère déléguée au sport-santé et au handisport et de **Vincent Szlingier**, conseiller délégué au sport dans les quartiers politiques de la ville. Les priorités des élus seront de faciliter la pratique sportive pour toutes et

tous en soutenant les clubs amateurs comme les structures de haut niveau : tous contribuent au rayonnement du territoire mais aussi à l'encadrement et l'émancipation des jeunes, notamment dans les quartiers populaires. Pour cela, un soin particulier sera porté à l'entretien au développement des équipements sportifs, à l'instar du nouveau gymnase envisagé à Rubanox.

Ville engagée

services aux habitants - vie associative - implication citoyenne - laïcité



Une ville engagée est une ville qui donne aux habitants des moyens de s'impliquer et d'être écoutés. **Florence Zagagnoni** est adjointe chargée de la proximité et mène ce travail au côté des adjoints de quartier (voir p. 16). **Florence Bourgeois** est adjointe chargée de l'administration générale, qui recouvre notamment les services d'état civil et les affaires funéraires. **Carlotta Saconney-Abbo** est adjointe chargée de la vie

associative, de la participation citoyenne et de la laïcité. A ses côtés, **Sandra Kadri** est conseillère déléguée à la vie associative et **Cristina Virone** est déléguée aux conventions citoyennes et aux conseils de quartier. **Florine Wrobel** est conseillère déléguée à la condition animale. Parmi les priorités des élus figurent notamment le développement de la proximité avec les habitants et les associations, la poursuite d'une politique d'implication citoyenne ambitieuse et le grand projet de rénovation de la Maison des Associations.



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Ville attractive

commerce - attractivité - vie économique - relations internationales



L'équipe souhaite affirmer l'identité de Chambéry comme une ville dynamique, ouverte et innovante où l'attractivité est au service de l'emploi, du pouvoir d'achat, de la transition écologique et du cadre de vie. **Benjamin Louis**, adjoint chargé du commerce et du rayonnement travaille sur ce sujet avec **Sandrine Zatta**, conseillère déléguée aux animations commerciales, au soutien au commerce et au rayonnement. **Thomas Jaussoin** est conseiller délégué à la vie économique,

au numérique et au programme Action Cœur de Ville auprès du maire. Enfin, **Michel Camoz** et **Sara Furxhi** sont respectivement chargés des relations internationales et des jumelages européens. Renforcer l'identité internationale de Chambéry, lutter contre les commerces vacants, faciliter le quotidien des commerçants en centre-ville et dans tous les quartiers : voilà quelques projets pour améliorer encore l'attractivité et le rayonnement de Chambéry.

Les élus et leurs délégations



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Ville accessible

circulation - stationnement - modes doux -
sécurité routière



Que l'on soit à pied, à vélo, en voiture ou en bus, chacun doit pouvoir se déplacer de manière efficace et tous les modes de déplacement doivent pouvoir cohabiter. Ces questions sont portées par **Mélanie Meunier**, adjointe chargée de la mobilité durable. Elle est accompagnée par **Alain Caraco**, conseiller délégué à ses côtés et par **Isabelle Dunod**, conseillère déléguée à la ville apaisée et au stationnement. Parmi les priorités des élus figurent la meilleure cohabitation des différents

modes de déplacements avec un partage équilibré de l'espace public, la sécurisation des usagers les plus vulnérables sur la route (PMR, piétons, vélos...) et le développement des modes doux.

Ville sûre et agréable

sécurité - tranquillité publique -
prévention - cadre de vie - propreté



La priorité donnée à la proximité s'incarne aussi par l'attention portée au cadre de vie et aux sujets du quotidien. **Oussama Bouaïta** est adjoint chargé de la sécurité, la tranquillité publique et la prévention. À ses côtés, **Robert Leroy** est conseiller délégué chargé de la médiation et cadre de vie, qui intègre la propreté urbaine. **Bernard Grollier** est en charge du plan communal de sauvegarde et **Alain Caraco** est conseiller délégué aux commissions de sécurité.

Les priorités des élus seront de travailler avec l'Etat et les partenaires pour une politique de sécurité adaptée aux besoins de chaque quartier et partagée avec les habitants. En matière de cadre de vie, une attention particulière sera portée à la propreté urbaine pour adapter le service à chaque secteur.



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Ville efficace

finances - commande publique -
ressources humaines - modernisation -
communication



Pour mettre en œuvre les projets souhaités par les Chambériens, la Ville doit se donner les moyens humains, financiers et organisationnels pour agir. **Sandrine Desroches-Afchain** est adjointe chargée des ressources humaines. En effet, la Ville et son CCAS s'appuient au quotidien sur les compétences et le travail de plus de 1 900 agents municipaux. **Bernard Grollier** est adjoint chargé du pilotage financier et de l'évaluation des politiques publiques.

À ses côtés, **Alain Caraco** est conseiller délégué chargé de la commande publique, **Pierre Brun** est chargé de l'appui au pilotage et **Thomas Jaussoin** de la modernisation de l'action publique et du numérique. **Vincent Szlingier** est en charge de la communication publique.

Le principal objectif des élus sera de travailler, en dialogue avec les agents municipaux et les citoyens, à adapter l'action municipale aux défis liés à la réduction des ressources que les collectivités subissent, tout en défendant le développement du service public local.



© Tommaso Morello - Ville de Chambéry

Vos élus de quartier

Chambéry est composée de sept quartiers chacun dotés de leurs propres spécificités. Pour que les politiques municipales s'adaptent au mieux à chaque secteur, chaque quartier est doté d'un adjoint ainsi que d'un ou plusieurs conseillers délégués. Présents au quotidien dans le quartier, ces élus sont aussi des relais des préoccupations des habitants : n'hésitez pas à venir les rencontrer sur rendez-vous ou lors des permanences !

Bissy

"Bissy bénéficie d'une qualité de vie à entretenir et développer. Les enjeux sont importants en matière d'urbanisme et de mobilité pour accueillir de nouveaux habitants sans dégrader le cadre de vie. Nous agissons aussi pour développer le lien social dans le quartier avec des animations pour les anciens, les jeunes mais aussi les familles. Cela exige de soutenir les acteurs associatifs du quartier mais aussi d'investir pour améliorer les équipements publics comme les écoles ou les infrastructures sportives."

Gaëtan Pauchet



Gaëtan Pauchet
adjoint chargé des solidarités, de la politique de la ville, du logement pour tous et du quartier de Bissy



Sandra Kadri
conseillère déléguée au développement du sport-santé et du handisport, à la vie associative et au quartier de Bissy

Laurier

"Le quartier du Laurier est composé de secteurs très différents : Mérande-Joppet, Charmettes, les Monts, le Faubourg, Montmélian... Chaque secteur a ses problématiques propres auxquelles il nous faudra répondre au quotidien. Les dossiers les plus importants seront la création d'un nouveau parc public à Lémenc, l'amélioration des logements sociaux et des copropriétés privées pour mener des rénovations thermiques et lutter contre le mal-logement, la rénovation du faubourg Nézin et l'apaisement couplé au développement du lien social dans le quartier."

Mélanie Meunier



Mélanie Meunier
adjointe chargée du quartier du Laurier et de la mobilité durable, conseillère déléguée au développement du sport féminin



Salim Bouziane
adjoint chargé des sports, des pratiques et des équipements sportifs, conseiller délégué au secteur des Monts



Sara Furxhi
conseillère déléguée à la vie étudiante, aux jumelages européens et au secteur de Mérande

Hauts-de-Chambéry



Florence Zagagnoni
première adjointe chargée de la proximité et du quartier des Hauts-de-Chambéry, conseillère déléguée à l'enfance et à l'animation de la vie sociale



Florence Bourgeois
adjointe chargée du quartier de Chambéry-le-Vieux et de l'administration générale, conseillère déléguée au secteur de Chantemerle



Robert Leroy
conseiller délégué au cadre de vie et au quartier des Hauts-de-Chambéry

"Les Hauts-de-Chambéry sont riches d'une vie associative et citoyenne très développée : c'est une chance qu'il faut entretenir car le vivre-ensemble ne se décrète pas, il se construit au quotidien. Pour le quartier, les principaux projets du mandat seront la rénovation des logements, des équipements sportifs, comme la pelouse de Boutron, culturels, comme le Scarabée, et des locaux associatifs, comme ceux situés place Demangeat."

Florence Zagagnoni



Bellevue et Biollay

Chambéry-le-Vieux

“Les habitants de Chambéry-le-Vieux sont attachés à leur quartier et à son identité d’ancien village. Comme depuis 2020, nous travaillerons avec les habitants pour apaiser et sécuriser les différents modes de déplacement ainsi que sur le développement du quartier. Nous poursuivrons aussi le soutien aux initiatives des habitants ainsi qu’aux associations pour que Chambéry-le-Vieux reste un quartier accueillant, jalonné de temps forts pour se retrouver. Enfin, une étude est en cours pour faire de la zone des Landiers un lieu plus accessible et plus agréable.”

Florence Bourgeois



Florence Bourgeois
adjointe chargée du quartier de Chambéry-le-Vieux et de l’administration générale, conseillère déléguée au secteur de Chantemerle



Florine Wrobel
conseillère déléguée à la condition animale et au quartier de Chambéry-le-Vieux

“A Bellevue, depuis 2020, les investissements se poursuivent pour rendre le quartier plus apaisé et accessible, notamment aux piétons, tout en préservant le cadre de vie verdoyant du quartier. Un autre défi est la poursuite de la dynamique associative du quartier pour favoriser la tenue d’événements fédérateurs, notamment à la Boule de Bellevue, et le développement de l’animation de la vie sociale avec la Maison de l’enfance.”

“Le Biollay est un quartier apprécié pour ses grands espaces verts et sa proximité au centre-ville. Le cœur du quartier est aujourd’hui vieillissant et nous devons, avec le soutien de l’État et en concertation avec les acteurs associatifs et les habitants, penser le renouvellement urbain du quartier. Cela implique la rénovation des logements sociaux, des équipements et des espaces publics. À plus court terme, nous allons travailler à rendre le quartier plus accessible en vélo avec une liaison sécurisée entre le centre et Cognin.”

Jean-Benoît Cerino



Jean-Benoît Cerino
adjoint chargé des quartiers du Biollay et de Bellevue, du patrimoine local, du protocole et du travail mémoriel



Bernard Grollier
adjoint chargé du pilotage financier, de l’évaluation des politiques publiques et du plan communal de sauvegarde, conseiller délégué sur le secteur du Petit Biollay



Oussama Bouaita
adjoint chargé de la sécurité, de la tranquillité publique et de la prévention, conseiller délégué au quartier de Bellevue

Centre

“Le quartier centre est unique : c’est à la fois un lieu de vie pour près de 20 000 Chambériens mais aussi un espace partagé avec l’ensemble des Chambériens et des visiteurs. Il faut que chaque secteur soit pris en compte avec ses particularités, aussi bien le centre historique que le Covet, le Stade, Montjay ou les nouveaux quartiers de Vetrotex et la Cassine. Les projets ne manquent pas sur le quartier entre la poursuite des travaux de végétalisation, la rénovation du Théâtre Charles Dullin ou encore l’aménagement de Rubanox.”

Benjamin Louis



Benjamin Louis
adjoint chargé du quartier Centre et du commerce



Pierre Brun
conseiller délégué à l’appui au pilotage, au réseau de chaleur et au quartier Centre



Isabelle Mandrou
conseillère déléguée au projet éducatif et culturel, à la Cité éducative et au secteur de Montjay



Vincent Szlingier
conseiller délégué à la petite enfance, au développement du sport dans les quartiers “politique de la ville”, à la communication, au secteur du Stade

Les compétences de la Ville

La loi confère à la commune des **compétences obligatoires**. Elle peut aussi agir pour tout ce qui est utile pour les habitants : c'est la clause de compétence générale.

Enfance, éducation

- Écoles
- Crèches
- Parentalité
- Jeunesse
- Caisse des écoles

Services à la population

- Démarches administratives (état civil, pièces d'identité)
- Cimetières
- Recensement
- Élections



Vie associative

- Accompagnement et soutien de la vie associative
- Tiers-lieu La Dynamo



Sport, loisirs

- Terrains multisports
- Stades
- Gymnases
- Aires de jeux



Rayonnement du territoire

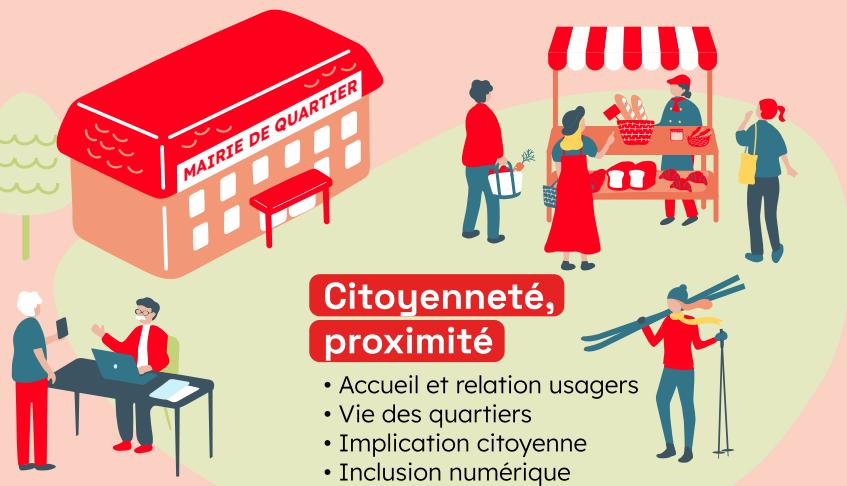
- Développement commercial
- Événementiel
- Redynamisation du centre-ville
- Relations internationales



Culture

- Archives
- Cité des arts
- Médiathèque J.J. Rousseau
- Bibliothèque G. Brassens
- Musées
- Hôtel de Cordon (CIAP)





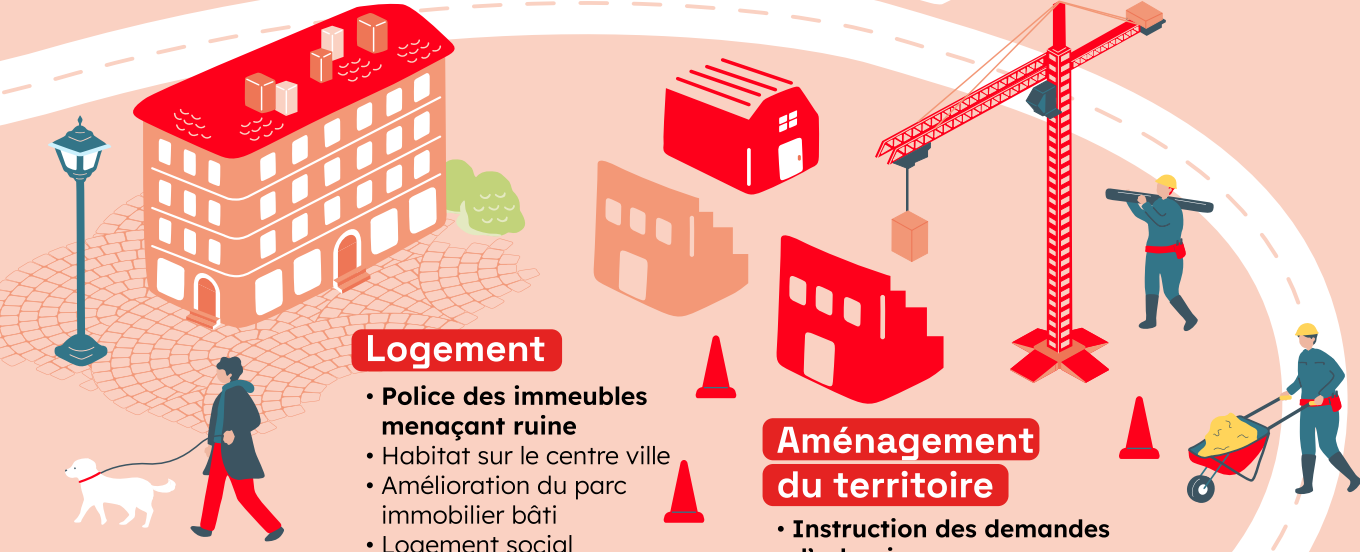
Citoyenneté, proximité

- Accueil et relation usagers
- Vie des quartiers
- Implication citoyenne
- Inclusion numérique



Sécurité

- Sureté
- Tranquillité publique
- Police municipale
- Prévention



Logement

- Police des immeubles menaçant ruine
- Habitat sur le centre ville
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Logement social

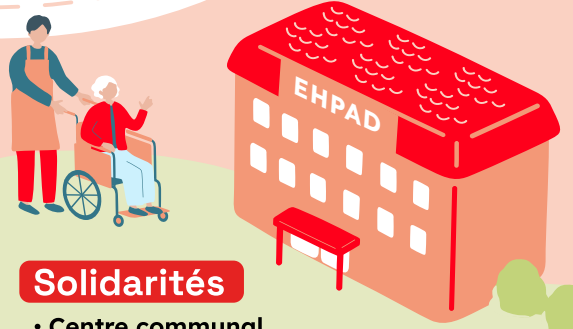
Aménagement du territoire

- Instruction des demandes d'urbanisme
- Gestion de la voirie communale
- Projet d'aménagement urbain



Cadre de vie

- Propreté urbaine
- Espaces verts et parcs publics
- Bâtiments et sites municipaux
- Stationnement
- Éclairage public



Solidarités

- Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Accès aux droits
- Politique de la Ville
- Animation de la vie sociale
- Insertion



Santé

- Salubrité et hygiène
- Santé publique et mentale



Histoire capitale !



© Ville de Chambéry

Homme d'engagement et de convictions, Louis Besson a profondément marqué Chambéry. Au-delà de son parcours, il laisse à la ville un héritage qui structure encore aujourd'hui ses équipements et ses services publics.

Louis Besson

L'empreinte d'un maire bâtisseur

Louis Besson laisse à Chambéry bien plus qu'un souvenir. Disparu le 2 avril dernier, son empreinte se retrouve dans les paysages urbains de la ville et dans ses politiques publiques. Maire de Chambéry à deux reprises, de 1989 à 1997 puis de 2001 à 2007, il a consacré une grande partie de sa vie à l'action publique avec un objectif constant : mettre l'intérêt général au cœur de chacune de ses décisions. Né en Savoie et profondément attaché à son territoire, Louis Besson portait son engagement bien au-delà de l'échelle locale. D'abord député, puis ministre et secrétaire d'Etat, il est à l'origine de lois majeures sur le droit au logement et la solidarité territoriale, qui continuent aujourd'hui d'inspirer les politiques publiques nationales :

loi Montagne (1985), lois Besson 1 (1990) et 2 (2000) sur le logement, loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (2000)... Président du Conseil général de la Savoie, il a également œuvré au développement et au rayonnement du département, en soutenant la candidature d'Albertville aux Jeux Olympiques de 1992. Pendant qu'il est membre du gouvernement, il est à l'initiative du projet de création de la ligne ferroviaire Lyon-Turin aujourd'hui en cours de réalisation. Cette vision exigeante de l'action publique a guidé ses choix municipaux, dont l'héritage est toujours présent aujourd'hui : construire, réhabiliter, accueillir, toujours avec le souci de l'équité et du vivre-ensemble.

Eurêka, le centre de culture scientifique de Chambéry.



© Didier Mazué - Ville de Chambéry



La Cité des Arts de Chambéry.

© Didier Mazué - Ville de Chambéry



Inauguration du stand de Chambéry métropole à la Foire de Savoie 2011.

© Ville de Chambéry

Sous ses mandats, Chambéry s'est dotée d'équipements structurants, pensés pour améliorer la vie quotidienne des Chambériens et des Chambériennes : la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, la bibliothèque George Brassens, la Cité des Arts, le Scarabée, la Maison des Associations, le Centre de Congrès du Manège, la galerie Eurêka, le centre funéraire, le Pôle d'accueil Geneviève de Gaulle-Anthonioz... Il a également impulsé la transformation des Hauts-de-Chambéry dans le cadre de la politique de la ville, avec l'école Madeleine Rebérioux, l'installation de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) et du Groupement Départemental de Gendarmerie, ainsi que l'aménagement du quartier de Joppet suite au déménagement de la caserne. Son action a contribué à faire de Chambéry une ville avec un cadre de vie et des services publics de qualité. Celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés se souviennent aussi d'un élu à l'écoute, capable de rassembler au-delà des clivages, et convaincu que les projets durables sont ceux qui se construisent collectivement. Parmi eux,

Thierry Repentin, qui a été son collaborateur, son successeur à la mairie et son compagnon d'engagement pendant de nombreuses années. « *Louis m'a beaucoup appris* », confie ce dernier. « *Sa rigueur, son exigence, son attention sincère aux autres m'ont particulièrement marqué. Il savait prendre le temps d'écouter, de comprendre, pour ensuite décider avec justesse. À ses côtés, j'ai compris que l'action publique n'a de sens que si elle améliore concrètement la vie de la population.* » Aujourd'hui, la ville continue de vivre et d'évoluer grâce aux bases qu'il a contribué à poser. Les équipements publics, les politiques de solidarité, les ambitions en matière d'aménagement et de mobilité portent encore sa marque. Rendre hommage à Louis Besson, c'est donc se souvenir d'un homme engagé, mais aussi de sa vision : celle d'une ville attentive à chacune et chacun, exigeante pour toutes et tous, et tournée vers l'avenir. Et c'est en poursuivant cet engagement au service du bien commun que son héritage continuera de vivre à Chambéry.

En dates

1965-1989

Maire de Barby

1976-1982

Président du Conseil général de la Savoie, il soutient la candidature d'Albertville aux JO de 1992.

1989-1997 et 2001-2007

maire de Chambéry, il engage une dynamique de modernisation des équipements publics et de développement urbain.

1989-1991 et 1997-2001

Membre du Gouvernement.

2005-2014

Président de la Communauté d'agglomération Chambéry métropole.

Merci pour votre confiance

Au terme d'une campagne électorale riche en débats, en échanges et en confrontations d'idées, vous nous avez confié la responsabilité de former la nouvelle équipe municipale. Nous souhaitons d'abord vous remercier sincèrement pour cette confiance. Ce nouveau mandat s'ouvre avec une équipe renouvelée issue du collectif Chambéry avance qui rassemble des Chambériennes et des Chambériens engagés dans la vie associative, économique ou citoyenne de notre ville et, pour certains d'entre nous, dans les formations politiques de gauche qui composent la majorité : le Parti socialiste, Place publique, le Parti communiste français et Les Écologistes. Nous savons aussi que des électeurs et électrices ont fait d'autres choix lors de cette élection. C'est la richesse du débat démocratique. Nous serons les élus de toutes et tous, au service de l'ensemble des habitants de notre ville. Nous veillerons à écouter chacune et chacun dans sa diversité, à travers les instances de participation citoyenne, les conseils de quartier, les rencontres de terrain et tous les moments de dialogue qui font vivre notre démocratie locale. Durant la campagne, nous avons entendu une attente forte : celle d'élus proches, disponibles et à l'écoute des préoccupations du quotidien. Nous avons souhaité agir immédiatement. Dès les premières semaines du mandat, des permanences sans rendez-vous ont été mises en place dans chaque quartier afin de permettre à chacun d'échanger librement avec des élus sur les sujets qui le concernent. Nous avons également ouvert la possibilité de prendre rendez-vous directement avec les adjoints de quartier, en quelques clics sur internet ou par téléphone auprès des mairies de quartier : <https://simplici.chambery.fr/rdv/je-prends-rendez-vous-avec-un-elu/>

Cette proximité doit aller de pair avec l'action. Notre équipe s'est mise au travail sans attendre pour concrétiser un autre engagement majeur de ce mandat : faire de l'enfance et de l'éducation une priorité. Les importants travaux de rénovation de l'école maternelle Jean Rostand viennent de s'achever, offrant aux enfants et aux équipes éducatives un établissement plus confortable, plus performant sur le plan énergétique et mieux adapté aux usages pédagogiques d'aujourd'hui. Parallèlement, la préparation de l'école provisoire du Haut-Mâché est engagée afin de permettre la réalisation du vaste projet de rénovation de ce groupe scolaire. L'actualité de ce printemps nous rappelle également l'urgence climatique. La France a connu un épisode caniculaire d'une précocité inédite, tandis que les tensions internationales, notamment au Moyen-Orient, rappellent combien notre dépendance aux énergies fossiles nous expose à des chocs économiques et géopolitiques dont les conséquences se répercutent directement sur le quotidien des habitants. Face à ces défis, notre responsabilité est double : réduire nos émissions de gaz à effet de serre et adapter notre ville aux conséquences déjà visibles du changement climatique. C'est tout le sens des politiques que nous conduisons en faveur de la transition énergétique, du développement du chauffage urbain, des mobilités douces et de la sobriété énergétique de nos bâtiments publics. C'est aussi le sens des actions engagées pour rendre la ville plus agréable à vivre lors des épisodes de fortes chaleurs. Parmi les mesures immédiates mises en œuvre, des centaines de ventilateurs ont été installés dans les écoles afin de mieux faire face aux épisodes de chaleur. Deux nouvelles cours seront végétalisées cet été dans les écoles Waldeck-Rousseau et Chantemerle afin d'offrir davantage de fraîcheur aux enfants. Nous continuerons les végétalisations des espaces publics déjà engagées lors du dernier mandat comme sur le

boulevard du théâtre, l'avenue Général de Gaulle ou le faubourg Montmélian. Les arbres, en pleine terre, demeurent les climatiseurs les plus efficaces dont disposent nos villes. Nous nous réjouissons également de l'ouverture des Petites Cantines à la Maison des associations, une action engagée par l'équipe municipale précédente et soutenue par l'actuelle. Ce restaurant associatif est bien davantage qu'un lieu où l'on partage un repas : c'est un espace de rencontres, de convivialité et de solidarité, où chacun peut cuisiner, échanger et créer du lien social. Dans une époque où l'isolement progresse, ces initiatives sont précieuses pour renforcer le vivre-ensemble. Enfin, nous poursuivons notre engagement en faveur d'une Europe ouverte, solidaire et tournée vers les échanges entre les peuples. La coopération engagée avec l'Albanie et la saison culturelle que Chambéry lui consacre en 2026 illustrent cette volonté. À travers les arts, la culture, les rencontres et les découvertes, nous affirmons notre conviction que les liens entre les territoires et les citoyens constituent une richesse pour notre ville. Ce début de mandat marque le lancement d'une nouvelle étape pour Chambéry. Avec humilité, détermination et dans la proximité, nous poursuivrons notre action à votre service et celui de l'avenir de notre ville.

Thierry Repentin, Florence Zagagnoni, Gaëtan Pauchet, Laura Khirani, Salim Bouziane, Sara Rotelli, Oussama Bouaïta, Sandrine Desroches-Afchain, Jean-Pierre Casazza, Florence Bourgeois, Bernard Grollier, Carlotta Saconney-Abbo, Florian Penaroyas, Jean-Benoît Cerino, Mélanie Meunier, Benjamin Louis, Michel Camoz, Cristina Virone, Alain Caraco, Pascale Gagnieux, Robert Leroy, Isabelle Dunod, Pierre Brun, Isabelle Junet, Sandrine Zatta, Sandra Kadri, Thomas Jaussoin, Isabelle Mandrou, Jimmy Bâabâa, Vincent Szlingier, Florine Wrobel, Sara Furxhi, Emilien Vanlemmens

Le Pacte

Merci

Chambériennes, Chambériens. Merci du fond du cœur de nous avoir fait confiance lors de cette élection municipale. Plus de 8 000 Chambériennes et Chambériens ont voté pour Le Pacte. Ce soutien nous honore. Mais il dit surtout quelque chose de plus profond. Au premier tour, dans chacun des quartiers de Chambéry, vous avez placé notre liste en tête. Ce résultat n'est pas seulement électoral. Il témoigne d'une attente forte : celle d'une parole politique capable de s'adresser à toute la ville. Depuis des années, le « vivre-ensemble » est invoqué partout. Il est devenu un mot-valise, souvent répété, rarement incarné. Durant cette campagne, nous avons essayé de lui donner un visage concret. Nous sommes allés partout, avec enthousiasme, vers toutes les générations, tous les quartiers, toutes les sensibilités. Réussir à parler à tous les Chambériens était un défi. Ce défi a été relevé.

Et cela nous oblige.

Car derrière les résultats — 43,83 % pour Le Pacte, 45,22 % pour le maire, 10,9 % pour le RN — demeure une réalité : Chambéry reste une ville trop fragmentée. L'action publique menée ces dernières années n'a pas convaincu. La méthode a souvent déçu. Une majorité municipale existe, mais elle ne rassemble pas 50 % des suffrages

exprimés. Elle demeure donc minoritaire face à l'ensemble des voix portées par les différentes oppositions. 76 % des habitants n'ont pas exprimé de vote en sa faveur. Cela devrait inviter chacun, notre groupe y compris, à une forme de retenue.

Nous proposons donc de placer ce mandat sous le signe de l'humilité, du travail et de l'écoute.

Dans cette campagne, nous avons défendu une certaine conception de l'action publique : la clarté sans excès, la nuance sans faiblesse, le refus des oppositions artificielles et des fractures importées des débats nationaux. Nous continuerons dans cette voie. Au conseil municipal, dans les quartiers, auprès des associations, des commerçants, des familles, des jeunes, des aînés. Nous serons présents, constructifs et vigilants. Car nous sommes convaincus qu'au fond, les habitants demandent d'abord une chose simple : être considérés. Nous sommes et resterons à votre entière disposition. Pour vous entendre, vous écouter, vous aider, proposer. Nous sommes là pour vous. Et grâce à vous.

Vincent Patey, Cécile Meriguet, Magalie Martin, Aloïs Chassot, Emilie Pessel, Hocine Talbi, Oriane Brusson, Denis Marin, Lucie Borgeot, Philippe Cordier

Rassemblement pour Chambéry !

Nous remercions sincèrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Nous serons une opposition constructive, enracinée et proche du terrain, soutenant les décisions utiles à Chambéry tout en combattant les dérives idéologiques et les dépenses inutiles. Sécurité, attractivité économique, défense de nos commerçants et de nos producteurs locaux, solidarité de proximité et gestion responsable pour éviter toute hausse des impôts, guideront notre action pour préserver le pouvoir d'achat des Chambériens.

Brice Bernard, Brigitte Wéber

Infos pratiques !

Contactez la mairie, les mairies de quartier et connaissez les principales infos pratiques

Tél. 04 79 60 20 20 du lundi au vendredi, 8h-12h30 / 13h30-17h30
Le service État civil ouvre à 10h le jeudi.
www.chambery.fr

Venir à l'hôtel de ville

Du lundi au vendredi, 8h30-12h / 13h30-17h30, place de l'Hôtel-de-Ville

Démarches en ligne simplici.chambery.fr

Les mairies de quartier

Centre-Laurier : 45 place Grenette
Hauts-de-Chambéry : 1 place du Forum
Bissy : 567 avenue Général Cartier
Biollay-Bellevue : 169 rue Oradour-sur-Glane
Chambéry-le-Vieux : 1 place Paul Vachez

Leurs horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-17h
Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h*
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-18h
Vendredi : 8h30-12h30

Besoin d'aide pour vos démarches en ligne ?

Des conseillers France services proposent des permanences avec ou sans RDV au **04 79 60 20 20**

À la mairie de quartier des Hauts-de-Chambéry
lundi - mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
jeudi : 13h30-18h
vendredi : 8h30-12h30
Au lieu ressource Déclit du Biollay, 1 rue Louis Blériot
mercredi, 8h30-12h30 / 13h30-17h

*Sauf pour la mairie de quartier de Chambéry-le-Vieux qui est fermée les mardis et jeudis

Personnes de plus de 65 ans,
en situation de handicap, isolées

Inscrivez-vous sur le registre canicule



**Vous connaissez
des personnes isolées ?
Informez-nous !**

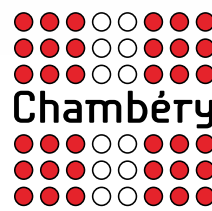
CCAS, 145 Rue Paul Bert

04 79 60 50 20

Lundi : 13h30 > 17h00

Du mardi au vendredi : 8h30 > 12h30 et 13h30 > 17h00

Du 1^{er} juin au 15 septembre, en cas d'alerte canicule, le CCAS vous contacte régulièrement pour prendre de vos nouvelles. En cas d'absence de réponse, un proche est prévenu et, si nécessaire, une intervention à domicile peut être déclenchée.



Centre communal
d'action sociale
Chambéry

+ d'infos sur
www.chambery.fr